

VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2014

Le 27 JANVIER 2014, à 20 H. 30, les membres du Conseil se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS :

- M. Jean-Paul LAURENS, Président.
- M. DUPUY André, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme MAJESTE Marie-Joséphine, Trésorière Adjointe
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- M. ARCAS Daniel, membre actif.
- Mme CAZZANIGA Christiane, membre actif.
- M. Marcel FAGES, membre actif.

ABSENTE EXCUSEE

- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.

Le Président constate que DIX membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux du conseil du 02/12/13 et 30/12/13.
- 2) Renouvellement du Bureau.
- 3) Renouvellement des pouvoirs.
- 4) Appel de fonds de la cotisation annuelle.
- 5) Debriefing Concert PETITS AS et prestation ALLIER.
- 6) Planning concerts 2014.
- 7) Questions diverses.

□□□□□

I – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL DU 02/12/13 et 30/12/13.

Les procès-verbaux de séance du Conseil du 02/12/13 et 30/12/13 ont été annexés à la convocation du Conseil d'Administration du 27 JANVIER 2014 afin d'être examinés par les administrateurs.

DECISION

Après échanges de points de vue, le Conseil approuve à l'unanimité, les procès-verbaux du Conseil d'Administration du 02/12/13 et 30/12/13.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

II – RENOUELEMENT DU BUREAU

Il est rappelé qu'en application de l'Article 8 des Statuts concernant la désignation du Bureau, les membres du Bureau sont élus chaque année pour la durée de l'exercice.

Les membres du Bureau, Président, Vice-Président, Vice-Présidente, Secrétaire, Secrétaire Adjointe, Trésorier, Trésorière Adjointe étant élus chaque année pour la durée de l'exercice, il est proposé au Conseil de procéder à l'élection ou la réélection de ces membres.

Deux membres actifs, MM. MILLET Jean-Pierre et DARRE Patrick quittent le bureau de l'Association. Le conseil ne souhaite élire qu'un seul candidat.

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder :

- 1) A la réélection du Président (Jean-Paul LAURENS), de la Vice-Présidente (Bernadette GACHASSIN), du Vice-Président (André DUPUY), de la Secrétaire (Marie-Christine LECLERC), de la Secrétaire Adjointe (Sylvette MONDON), du Trésorier (Jean-Louis HAIRA), de la Trésorière Adjointe (Marie-Joséphine MAJESTE), quatre membres actifs (Jean-Claude HARGOUS, Christiane CAZZANIGA et Daniel ARCAS).
- 2) à l'élection d'un nouveau membre actif.
Se porte candidat pour le poste vacant :
- Membre actif : Marcel FAGES.

Il n'est pas demandé de vote à bulletins secrets. L'élection est donc faite à mains levées.

DECISION

A l'unanimité sont élus et réélus :

- Au poste de Président : Jean-Paul LAURENS
- Au poste de Vice-Président Bernadette GACHASSIN
- Au poste de Vice-Président : André DUPUY
- Au poste de Secrétaire : Marie-Christine LECLERC
- Au poste de Secrétaire Adjointe : Sylvette MONDON
- Au poste de Trésorier : Jean-Louis HAIRA
- Au poste de Trésorière Adjointe : Marie-Joséphine MAJESTE
- Quatre membres actifs :
- Jean-Claude HARGOUS
- Daniel ARCAS.
- Christiane CAZZANIGA
- Marcel FAGES

III – RENOUELEMENT DES POUVOIRS

Il est rappelé qu'il appartient au Conseil d'Administration de déléguer au Président les pouvoirs nécessaires pour effectuer pendant l'exercice 2014, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui prononcera la clôture dudit exercice, toutes opérations financières, bancaire, postale et autres. Il convient de même d'homologuer la délégation de pouvoirs que le Président se propose de faire, au Trésorier et la Trésorière Adjointe.

DECISION

Le Conseil d'Administration donne délégation de signature pour toute opération financière bancaire, postale et autres à :

- Son Président : M. Jean-Paul LAURENS
- Son Trésorier : M. Jean-Louis HAIRA.
- Sa Trésorière Adjointe : Marie-Joséphine MAJESTE.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

IV – APPEL DE FONDS DE LA COTISATION ANNUELLE

En application de la 6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 19 Janvier 2014, le Président demande au Conseil d'appeler auprès des associés la cotisation de l'exercice fixée à 35 €.

DECISION

Le Conseil d'Administration décide d'appeler auprès des membres de l'Association la cotisation annuelle fixée pour l'exercice à TRENTE CINQ EUROS.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

V – DEBRIEFING DES DEUX CONCERTS

PETITS AS :

Ce fut un concert plutôt décevant à cause du peu de public et de notre investissement guère récompensé. Sans doute que la communication de l'organisation des Petits As y est pour quelque chose. On ne renouvèlera pas ce type de concert.

Seuls points positifs : Notre disposition sur les praticables avait de l'allure et la sono était de qualité.

ALLIER :

Nous nous sommes décidés dans l'urgence mais nous avons fait plaisir à Monsieur le Maire pour ses « derniers » vœux. Nous avons répondu favorablement à sa demande (ce qu'il a beaucoup apprécié) moyennant tout de même un petit cachet (250 ou 300 €). Ce type de concert ne sera renouvelé que très exceptionnellement.

VI : PLANNING DES CONCERTS :

A) Projets d'échanges :

Nous avons des contacts pour échanger avec 2 chorales : l'une de Nantes dans laquelle chantait Bernard Noirot et l'autre d'Orange.

En fonction des souhaits des uns et des autres et posant comme principe qu'on se contenterait d'une réception et d'un voyage par an, nous demandons à Orange s'ils peuvent nous recevoir en 2014 et leur proposons de les accueillir en 2016. S'ils ne peuvent nous recevoir en 2014, on demandera à Nantes que l'on accueillerait le week-end du 1^{er} ou du 8 mai 2015.

B) Concerts 2014 :

Dimanche 23 février à 17h : église Sainte-Thérèse

Samedi 26 avril : concert commun avec Amarra, groupe basque de 8 chanteurs hommes dont Gilles le gendre de Tataye et un pianiste, le frère de Tataye. Le lieu est à définir. Nous entamons des démarches pour obtenir l'église de Séméac. L'entrée sera payante. Amarra nous consent un prix d'amis : 700 € tout compris.

Dimanche 4 mai à 16 h : Capvern

Samedi 5 juillet : journée à Ustarritz et concert à Itxassou

Jeudi 10 juillet à 21 h : concert en l'église de Saint-Lary

Dimanche 27 juillet : journée à Esconnets

Vendredi 12 septembre : concert aux thermes de Barèges

26 / 27 / 28 septembre ; réception des Belges

Samedi 27 septembre ; concert commun avec les Belges en l'église de Barbazan à 21 h. La recette (libre participation) sera reversée au secours populaire (demande de Jeannot). Cela sera donc notre concert à but caritatif de l'année.

Dimanche 12 octobre à 16 h : Capvern

Autres projets à finaliser :

En octobre ou novembre : concert avec ou sans les cuivres au Monastère des Carmes à Trie.

Fin décembre : un concert de Noël à Labassère si possible et un à la collégiale d'Ibos avec les Cuivres.

VII - Questions diverses :

Tenues : Les demandes concernant un « complément » pour l'hiver ont été entendues. La commission tenues avance dans la réflexion et Marie-Odile a déjà réalisé un projet : poncho pour les dames, gilet sans manches pour les hommes. La décision finale sera prise après échanges avec les choristes.

Praticables : Vu le montant du devis pour les praticables (2800 €), nous décidons de faire un essai avec les steps de Barbazan (utilisés pour la gymnastique) à Sainte Thérèse. Ensuite, nous aviserons.

□□□□□

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 H. 30.

Le PRESIDENT,

LE SECRETAIRE,

J-P. LAURENS

M-C. LECLERC